

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 MAI 2016 A 15 H.

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de Monsieur Georges MOURY.

Les actionnaires dont les noms sont repris à la liste ci-jointe sont présents ou représentés.

Monsieur le Président désigne Madame Sonia Laschet comme secrétaire et Messieurs Jean-Pierre BARBARIN et Michel MIKOLAJCZAK comme scrutateurs.

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée les exemplaires de journaux dans lesquels les convocations ont été publiées et fait procéder à la signature de la liste des présences.

Le Président dépose sur le bureau la convocation aux actionnaires nominatifs, aux administrateurs, au commissaire ainsi que la publication de la convocation sur le site internet de la société, aux Annexes du Moniteur Belge (Annexes du Moniteur belge n° 2016703978 du 29/04/2016) et dans l'Echo (Echo du 29 avril 2016).

Le Président constate ainsi que la présente assemblée est valablement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

--- 0 ---

ORDRE DU JOUR

1. PRISE DE CONNAISSANCE DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
2. RAPPORT DE REMUNERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
3. PRISE DE CONNAISSANCE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE
4. COMPTES ANNUELS ET CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015
5. DECHARGE AUX ADMINISTRATEURS ET AU COMMISSAIRE :

Handwritten signatures and initials at the bottom right of the page. There are three distinct marks: a stylized 'B', a vertical line with a hook, and a large, complex scribble.

1. PRISE DE CONNAISSANCE DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Madame Sonia Laschet donne lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration (joint au présent procès-verbal) et font rapport verbal sur l'activité de la société.

Décision : L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du conseil d'administration au 31 décembre 2015.

2. RAPPORT DE REMUNERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Consiges SA représenté par Monsieur Michel Mikolajczak, membre du Comité de rémunération, commente le rapport de rémunération.

Décision : L'assemblée générale approuve le rapport de rémunération du conseil d'administration au 31 décembre 2015.

3. COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2015.

Le Président donne ensuite lecture des comptes annuels au 31 décembre 2015, lesquels sont approuvés à l'unanimité et resteront joints au présent procès-verbal.

A l'unanimité, l'assemblée décide d'approuver l'affectation suivante du bénéfice à affecter de 11.214.138,58 € :

- 9.232.258,58 € de report à nouveau
- 1.981.880 € de rémunération du capital, correspondant à un dividende brut de 5,0000 € et à un dividende net de 3,6500 €.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 17 juin 2016.

4. RAPPORT DU COMMISSAIRE

Monsieur Christophe Colson représentant de BDO Réviseurs d'Entreprises donne lecture du rapport du commissaire (joint au présent procès-verbal).

5. DECHARGE AUX ADMINISTRATEURS ET AU COMMISSAIRE

Par vote spécial et séparé, l'assemblée donne pleine et entière décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2015.

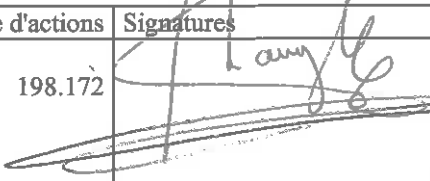
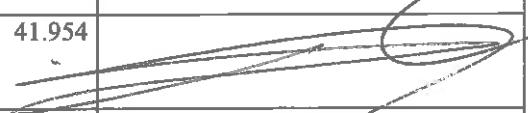
Par vote spécial et séparé, l'assemblée donne également pleine et entière décharge au Commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h 30


De tout quoi, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les membres du bureau.

S.A. MOURY CONSTRUCT
RUE DU MOULIN, 320
4020 LIEGE.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MAI 2016
LISTE DES ACTIONNAIRES PRESENTS OU REPRESENTES

Noms et domicile	Nombre d'actions	Signatures
S.A. MOURY FINANCE Rue Goethe 24-28 LUXEMBOURG représentée par Georges MOURY et Gilles-Olivier MOURY	198.172	
Georges Moury Bois Manant 17 à 4052 Beaufays	41.954	
TOTAL	240.126	60,57%

LE SECRETAIRE



LE PRÉSIDENT



LES SCRUTATEURS

